

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée que le conseil de la Ville de Dunham, à une séance ordinaire tenue le 1^{er} octobre 2024, a adopté le règlement suivant :

- *Règlement n° 499-24 modifiant le Règlement n° 412-21/RM-410 concernant le contrôle des animaux*

Ce règlement est donc entré en vigueur conformément à la loi et est actuellement déposé à mon bureau à l'hôtel de ville. Tous les intéressés peuvent obtenir une copie en adressant une demande par courriel au greffe@ville.dunham.qc.ca ou par téléphone au 450 295-2418.

FAIT À DUNHAM, CE 3 OCTOBRE 2024.

(Signé)

**Jessica Tanguay,
Greffière**
